



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

magistrats du parquet

Question écrite n° 124786

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la situation des parquets. Les procureurs de la République ont attiré solennellement l'attention, jeudi 8 décembre, sur « la gravité de la situation des parquets » en termes de statut, de moyens et d'insécurité juridique. Il s'agit d'une démarche sans précédent dans ce corps de métier composé de magistrats nommés par le chef de l'État et qui sont hiérarchiquement soumis par leur statut actuel au ministère de la justice. Ainsi, la Conférence nationale des procureurs de la République (CNPR) a présenté, lors d'un point presse, une « résolution » qui appelle le pouvoir exécutif à promouvoir un nouveau statut garantissant leur indépendance. Devant cette situation sans précédent, il lui demande quelle suite il donnera à cette initiative, signée tout de même pour l'instant par les trois quarts des procureurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124786

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** Justice et libertés

**Ministère attributaire :** Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2011, page 13230

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)